

# Les rémunérations chez Air France

Les syndicats de la compagnie aérienne réclament une augmentation générale de leur salaires de 6%. Mais est-ce justifié ? Nous nous sommes procuré leurs grilles salariales pour le vérifier.

Pendant que les cheminots s'apprêtent à démarrer leurs grèves réparties sur plusieurs semaines jusqu'au mois de juin, la fronde sociale se fait aussi entendre chez les salariés d'Air France. Après une première journée d'action le 23 mars dernier, l'intersyndicale de la compagnie aérienne appelle à la grève ce 30 mars ainsi que les 3 et 7 avril prochains. La raison ? Les syndicats réclament une augmentation générale de 6% de tous les salariés, ce qu'ils justifient par un rattrapage de l'inflation depuis le blocage des salaires en 2011.

La direction d'Air France leur rétorque que l'opération "coûterait 240 millions d'euros", précise Le Monde, qui "viendraient s'ajouter aux 200 millions d'euros déjà accordés (...) sous forme de hausse des rémunérations (+ 1 %), d'augmentations individuelles et d'intéressement", et ponctionnerait "une trop grosse part des 590 millions d'euros de bénéfices réalisés par Air France en 2017". Les deux premières journées de grève n'ont pas permis, pour le moment, d'aboutir à un accord sur les rémunérations.

Mais alors, les salariés de la compagnie aérienne sont-ils vraiment à plaindre ? Le dernier bilan social de l'entreprise, datant de 2016, et dont nous avons obtenu une copie, permet de se faire une idée. À l'intérieur, on y retrouve l'ensemble de la grille salariale d'Air France, divisée selon les trois grandes typologies de salariés de la compagnie aérienne : le personnel au sol, le personnel navigant commercial, ainsi que les pilotes, comme en témoignent les tableaux récap' ci-dessous.

Type de poste	Rémunération mensuelle brute moyenne en 2016	Évolution 2015-2016
Cadre femme (niveau 3)	7 575 €	0,42%
Cadre homme (niveau 3)	7 665 €	-0,71%
Cadre femme (niveau 2)	5 106 €	1,25%
Cadre homme (niveau 2)	5 321 €	0,51%
Cadre femme (niveau 1)	4 027 €	0,30%
Cadre homme (niveau 1)	4 639 €	0,83%
Maitrise et technicien femme	3 291 €	1,48%
Maitrise et technicien homme	3 772 €	0,75%
Ouvrier et employé femme	2 066 €	-0,19%
Ouvrier et employé homme	2 981 €	0,03%

Chart: Samuel Chalom • Source: Air France • Get the data • Created with Datavrapper



## Rémunération mensuelle brute moyenne du personnel navigant commercial

Type de poste	Rémunération mensuelle brute moyenne en 2016	Évolution 2015-2016
Steward	3 570 €	0,59%
Hôtesse	3 635 €	2,05%
Chef de cabine femme	4 648 €	0,52%
Chef de cabine homme	4 699 €	0,19%
Chef de cabine principal femme	5 565 €	1,46%
Chef de cabine principal homme	5 702 €	1,05%
Cadre homme (CG1)	6 146 €	1,92%
Cadre femme (CG1)	6 163 €	0,18%
Cadre homme (CG2)	6 949 €	1,03%
Cadre femme (CG2)	7 013 €	6,26%
Cadre femme (CG3)	7 828 €	-2,37%
Cadre homme (CG3)	8 463 €	4,49%

Chart: Samuel Chalom • Source: Air France • Get the data • Created with Datawrapper

## Rémunération brute mensuelle moyenne des pilotes

	TYPE DE POSTE	RÉMUNÉRATION MENSUELLE BRUTE MOYENNE EN 2016	ÉVOLUTION 2015-2016
1	Instructeur homme	<u>19 831 €</u>	-2,3%
2	Instructeur femme	<u>17 391 €</u>	3,7%
3	Cadre homme	<u>18 008 €</u>	0,1%
4	Cadre femme	<u>14 220 €</u>	5,4%
5	Commandant de bord homme	<u>17 842 €</u>	-0,7%
6	Commandant de bord femme	<u>16 043 €</u>	-0,7%
7	Copilote homme	<u>12 759 €</u>	3,1%
8	Copilote femme	<u>11 457 €</u>	1,0%

Chart: Samuel Chalom • Source: Air France • Get the data • Created with Datawrapper



Et sans grande surprise, les mieux lotis restent les pilotes. Ainsi, en 2016, un pilote instructeur de sexe masculin gagnait en moyenne 19.831 euros bruts mensuels, un chiffre en baisse de 2,3% si l'on compare l'année 2016 à 2015. En revanche, toujours chez les pilotes, ce sont les cadres de sexe féminin qui ont connu la plus forte hausse de leur salaire en 2016, avec 14.220 euros bruts mensuels, soit +5,3% entre 2015 et 2016.

#### **Des chiffres à prendre avec des pincettes**

À l'inverse, les plus bas salaires sont à chercher du côté du personnel au sol. Ceux qui pointent en bas de tableau dans cette catégorie de salariés sont les ouvriers et employés de sexe féminin, avec une rémunération brute mensuelle de 2.066 euros en 2016, soit -0,19% entre 2015 et 2016. Ces chiffres sont bien évidemment à prendre avec des pincettes, puisqu'ils ne sont que des moyennes, et ne reflètent donc pas toute la réalité des métiers de la compagnie aérienne, que ce soit pour les plus hauts ou les plus bas salaires. Contactée par nos soins, Air France ne souhaite faire aucun commentaire sur ces rémunérations.

